



Canadian Alliance for Community Service-Learning
l'Alliance canadienne pour l'apprentissage par le service communautaire

Étiques en aidant

Qu'est-ce que c'est, des étiques?

Des étiques sont des normes de conduite qui guident des décisions et des actions, basées sur des fonctions dérivées des valeurs de noyau.

Principes Moraux*

Principe #1 – Répondez dans les limites de votre formation et compétence.

Quand vous recevez les demandes d'aide qui exigent des qualifications au delà de votre formation, expertise, ou juridiction, vous devez savoir vos limites personnelles, et ne pas excéder les frontières de votre connaissance et vos qualifications en faisant des suggestions ou l'implication de la connaissance que vous manquez.

Principe #2 – Reconnaissez vos limites en disant que vous ne savez pas plutôt que feindre l'expertise.

Même dans les limites de votre rôle, on vous posera les questions, les réponses auxquelles vous ne sauriez pas. Ne jouez pas le rôle de l'expert ! Disant, "je ne sais pas" est beaucoup plus utile que le truquant. Vous pouvez toujours consulter votre surveillant et/ou faire des enquêtes pour trouver l'information que vous avez besoin. Dans beaucoup de cas, aidant d'autres à résoudre des problèmes est bien plus utile qu'ayant la réponse chaque fois !

Principe #3 – Quand on doute—on consulte!

Une fois confronté avec une situation dans laquelle vous êtes incertain quant à quoi faire, ou vous pensez qu'il peut y avoir un certain conflit ou dilemme, il est important que vous consultiez votre surveillant communautaire. Votre surveillant et votre instructeur scolaire peuvent être vos plus grandes ressources, et ils veulent vous aider. Rappelez-vous que l'incertitude n'est pas une mesure d'incompétence !

Principe #4 – Maintenez l'intimité et la confidentialité du client quand l'intimité protège la personne étant aidée.

Dans un monde idéal, votre rapport avec différents membres de la communauté cherchant votre aide est privé et la nature de votre interaction aidante implique que vous ne divulguez pas des informations personnelles sur eux. Cette 'norme' implicite protège l'intimité de l'individu, et il favorise également un niveau de confiance qui rend la révélation possible. Cependant, si vous recevez l'information qui indique un danger potentiel au client ou à d'autres de membres de la communauté, vous DEVEZ consulter votre surveillant communautaire et déterminer une méthode appropriée pour l'interposition.

Principe #5 – Montrez le respect pour d'autres et pour la dignité humaine.

La tolérance de la personne individuelle et de leurs circonstances est un préalable important à n'importe quel rapport aidant. Aucune personne avec qui vous travaillez devrait estimer qu'elles sont traitées d'une façon condescendante. Tous contact - et l'information de ce contact - devraient être transportés avec le respect, l'intimité, et la confidentialité. Les exceptions à cette règle sont quand un individu convient que le partage avec d'autres est approprié ou si l'information obtenue met l'individu ou la communauté en danger.

Principe #6 – Comprenez vos propres polarisations, et évitez d'imposer ces polarisations sur des autres.

Vous devez faire attention à ne pas imposer vos polarisations personnelles sur d'autres personnes, ou à essayer d'influencer ou compromettre les vues ou la croyance d'une personne. Ceci pourrait inclure la critique de d'autres, de la désillusion, ou des jugements forts de valeur qui demandent à un individu de traiter votre propre ordre du jour. Chacun a des avis personnels, mais ils devraient être énoncés avec la propriété et sans pressuriser ou convaincre des autres de les accepter.

Principe #7 – Continuez à se comporter convenablement en travaillant avec les personnes pour qui vous sentez de l'aversion.

Vous pouvez constater que vous conversez avec un individu pour qui vous sentez de l'antagonisme, l'aversion, ou toute autre réaction émotive forte. Dans ces cas on doit considérer pourquoi l'aversion est expérimentée et évaluer soigneusement si ces sentiments interféreront votre rôle. Si oui, il est important de consulter votre surveillant.

Principe #8 – gardez un rapport approprié en travaillant avec les personnes pour qui vous sentez l'attraction.

Pendant votre participation dans un placement de service, vous pouvez rencontrer les individus pour qui vous sentez l'intérêt ou même l'attraction... vous souhaitez peut-être que cette personne soit votre ami ou compagnon. Ces rapports duels peuvent compromettre votre rôle aidant et devraient être évités.

Principe #9 – Sachant et contrôlant votre réponse émotive tandis qu'aider des autres est crucial à votre propre bien-être et à votre capacité d'aider.

Il peut y avoir les périodes quand les rapports que vous avez fait évoqueront des réponses des individus ou le public chargé d'émotion, s'étendant de la colère et de l'irritation à la peine et à la douleur. Des étudiants servant dans des rôles aidants doivent être disposés à savoir manipuler et même contrôler des réactions émotives en apprenant fixer des limites, accepter mais ne pas absorber le rendement émotif, et conduire les réactions. De temps en temps, la réaction d'un individu peut stimuler des sentiments parallèles de votre propre expérience. Dans ces exemples, vous devez faire un compte rendu. Là, il n'y a aucun besoin de faire tout seul, car cela ne vous rendra pas le regard plus compétent!

Principe #10 – Prenez une mesure responsable si vous vous renseignez sur le comportement illégal.

Si vous entendez quelqu'un qui rapporte de l'information qui peut avoir des éléments du comportement illégal, vous pouvez confronter le comportement, précisant les normes et les conséquences sociales en quelque sorte qui suggère que vous ne soyez pas la personne pour juger le comportement, mais qu'il y a des normes et des lois sociales claires qu'on doit respecter dans une communauté ou une société. Si l'information qui a été partagée implique un danger clair et actuel à d'autres dans la communauté, cette information devrait être partagée avec votre surveillant pour déterminer la conduite appropriée.

Principe #11 – Rappelez-vous que vous êtes un modèle de comportement!

Comme étudiant dans un rôle aidant dans la communauté, vous tiendrez un certain degré d'expertise et êtes donc considéré comme modèles de comportement aux membres de la communauté. Ceci signifie que vous êtes obligé de maintenir une congruence entre ce que vous dites aux clients dans votre rôle, et comment vous agissez quand vous êtes vu (ou entendu) par ceux que vous servez.

Principe #12 – Maintenez l'intégrité et ne favorisez pas la rumeur dans le commentaire des rapports professionnels avec d'autres.

Comme étudiant dans un rôle aidant, d'autres étudiants ou membres de la communauté peuvent demander votre avis. Vous devez vous abstenir à donner des avis négatifs et limiter n'importe quel commentaire potentiellement critique aux faits objectifs sur une agence ou membre de la communauté. Chacun éprouve d'autres différemment, et ce qui pourraient avoir été une expérience faible pour vous pourraient être tout à fait différentes pour d'autres.

TRAVAUX CITÉS

Adapté de Ender, S.C. & Newton, F.B., Students Helping Students. San Francisco: Jossey-Bass., 2000.

Pour d'information supplémentaire:

L'Alliance Canadienne pour l'Apprentissage par le Service Communautaire
c/o l'Université de Guelph · Niveau 3, University Centre · Guelph, ON, Canada · N1G 2W1
info@communityservicelearning.ca · www.communityservicelearning.ca
Téléphone: (519) 824-4120, ext. 53900 · Fax: (519) 821-3995